

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	 <p>étapes sur mer — DESTINATION — BAIE DE CANCHE</p>
Délibération n° 19	Conseil Municipal du Lundi 28 juin 2021
Service des Sports	Domaine de compétence : 7- Finances locales
<p>Le Lundi Vingt Huit Juin deux mille vingt et un à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 25%; float: left; margin-right: 10px;"> <p>Date de convocation : 21/06/2021</p> <p>Membres présents : 26</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 3</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 2</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 2</p> <p>Nombre de votants : 29</p> <p>Affiché le 30/06/2021</p> </div> <p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur GHESELLE Bernard, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Charles LANQUETIN, Adjoints, Monsieur Gérard ANDRÉ, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Catherine SIBILSKI, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Coralie PREVOST, Monsieur René BONVOISIN, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur BOUVILLE Jean Pierre, Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Christelle BEURAIN à Madame TILLIER Nathalie, Monsieur Grégory HURTREL à Madame GOSSELIN Justine, Madame DENEUX Sophie à Monsieur BOUVILLE Jean-Pierre.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : Monsieur Jean Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN.</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Xavier BRASSART</p> <p>Votants : 29</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Maxime GUERVILLE.</p> <p>Objet : Versement de la subvention annuelle aux associations sportives scolaires pour l'année 2021</p>	
Rapporteur : Madame Dominique DELSAUX, Adjointe	
Synthèse de la délibération :	Subventions 2021 versées aux associations sportives scolaires

Vu l'ordonnance n°58-896 du 23 septembre 1958 et notamment l'article 31a11,

Vu la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945 et notamment l'article 112,

Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations,

Vu la commission n°1 « Grandir, réussir et bien-vivre à Etaples-sur-mer » en date du 17 juin 2021,

Considérant qu'il y a lieu de soutenir l'action des associations sportives scolaires d'Etaples-sur-mer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver les montants des subventions présentés dans le tableau ci-dessous :

Associations sportives scolaires	PROPOSITIONS 2021
Association sportive du collège Jean JAURES	470€
Association sportive du LP Jules VERNES	650€
Association sportive du collège St JOSEPH	470€
Association sportive de l'école Jean MACE	130€
Association sportive de l'école de Rombly	130€
Association sportive de l'école de Jean MOULIN	130€
Association sportive de l'école St MICHEL	130€
Association sportive de l'école de Notre Dame de Foy	130€
TOTAL GENERAL	2240€

La délibération est adoptée par 28 voix pour (Madame Aurore WACOGNE ne prend pas part au vote).

Vu pour être affiché le 30 Juin 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire

d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.